



**Bulletin mensuel n° 2/2010  
Février 2010**

EDITORIAL

**2009 : plus vite, plus loin, plus fort !**

*L'actualité ayant un peu bouleversé les habitudes, notre éditorial de février (au lieu de janvier) revient sur l'année 2009 pour d'une part présenter nos activités, et d'autre part revenir sur les faits qui ont marqué l'adoption internationale l'année dernière.*

L'année 2009 s'est achevée sur les chapeaux de roues pour l'équipe du SSI/CIR, dont les interventions ont été très sollicitées tout au long de l'année. La variété de nos engagements à travers le monde nous donne également l'occasion de dresser un bilan de nos activités et de brosser un tableau des tendances qui dominent le paysage de l'adoption internationale contemporain.

L'année 2009 a été ponctuée par un grand nombre de projets et d'activités : 13 conférences (Buenos Aires, La Haye, Florence, Oslo, Reykjavik, Mannheim, CapeTown, Saragosse, Strasbourg, Montréal, Barcelone, Ouagadougou, Paris), trois formations (pour l'UNICEF, au Kirgizstan et à Madagascar), une mission d'évaluation du système d'adoption au Vietnam, sans oublier le projet des « Lignes Directrices pour l'utilisation et des conditions appropriées de prise en charge alternative des enfants » qui a été mené à terme par leur accueil à l'Assemblée Générale des Nations Unies en novembre dernier.

En ce qui concerne les activités de base du SSI/CIR, 207 demandes de renseignements de différente nature ont été traitées au cours de l'année (soit une augmentation de 40% par rapport à 2008), 22 états de situation ont été produits ou mis à jour et 10 bulletins mensuels publiés. Le nouveau site internet du Secrétariat Général a également (enfin) vu le jour, ce qui n'a non plus pas été une mince affaire...

**Un projet populaire et fonctionnel**

Après 12 ans d'activité, le programme du

SSI/CIR a ainsi trouvé sa place dans le monde de l'adoption et celui des ONG. Grâce au fidèle et précieux soutien des autorités centrales des pays d'accueil qui nous financent (et que nous remercions ici une fois de plus), une expertise originale et nécessaire a pu être développée au cours des années, permettant aux professionnels à travers le monde d'avoir accès à une information de première main.

L'évolution de nos mandats montre également que les pays d'origine sont de plus en plus demandeurs de soutien, que ce soit pour de la formation, de l'expertise législative ou de l'échange d'information. Là aussi, l'engagement financier des grandes organisations internationales comme l'UNICEF, ou celui de pays d'accueil, reste vital pour assurer la réalisation de ces projets. Au vu de ceux qui se profilent déjà pour 2010, nous sommes confiants dans le développement de ces activités.

**Adoptions internationales : tendances 2009**

Les statistiques 2008 collectées en 2009 ont montré une fois encore une diminution globale du nombre d'adoptions internationales à travers le monde, et les derniers chiffres des Etats-Unis (1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009) enfoncent encore la tendance avec une diminution de l'ordre de 27% par rapport à la période précédente. Si cela se confirme au niveau mondial, il est à craindre que la pression sur les pays d'origine se poursuive, avec les conséquences que l'on connaît. On rappellera à ce sujet qu'en chiffres absolu, plus de la moitié des enfants adoptés à l'international sont encore originaires de pays non conventionnés.

Il est toutefois intéressant de relever deux autres tendances qui sautent aux yeux lorsque l'on relit les bulletins du SSI/CIR 2009. Tout d'abord, le nombre de nouvelles lois sur l'adoption et/ou sur la protection de l'enfance est en constante progression (une à deux par mois, soit plus de 15 dans l'année), ainsi que les décisions des pays d'origine visant à mieux réguler les procédures d'adoption. Il s'agit-là d'un phénomène réjouissant qui illustre bien le fait que la protection de l'enfance (y compris l'adoption) est devenue un réel sujet politique et législatif qui se traduit dans les actes.

L'autre élément qui ressort de nos bulletins, c'est le nombre impressionnant d'études, de publications et de rapports publiés tout au long de l'année, qui traitent non seulement des différents aspects de l'adoption, mais également des autres mesures de prise en charge alternative des enfants, ce qui dénote également un intérêt toujours renouvelé des chercheurs et des professionnels du domaine pour ces sujets délicats.

A noter enfin que le continent Africain a accueilli en 2009 deux conférences internationales de grande envergure, à savoir la première conférence internationale sur la prise en charge familiale des enfants, à Nairobi en septembre, et le Forum sur l'adoption internationale qui s'est tenu à Ouagadougou en

décembre, qui a réuni plus de 200 participants de 16 pays. Nul doute que ce type d'événements contribuera à donner aux acteurs de ce continent la place qui est la leur.

### **Et pour 2010 ?**

La commission spéciale qui se réunira à La Haye en juin prochain sera un événement majeur cette année. Plusieurs sujets cruciaux devront être débattus, certains faisant déjà l'objet d'études préparatoires comme la question de l'accréditation des organismes. De son côté le SSI/CIR va préparer une étude sur les mauvaises pratiques qui ne sont pas couvertes par la Convention.

La question de la « coopération dans l'adoption » sera également l'objet de bien des débats. Il devient en effet important de mieux en préciser la nature, tant ce terme couvre aujourd'hui toute sorte d'initiatives. Nous reviendrons sur cette question dans un prochain bulletin.

Ce ne sont donc pas les défis qui vont manquer en 2010, et toute l'équipe du SSI/CIR vous souhaite d'aborder cette nouvelle année avec confiance et courage !

L'équipe du SSI/CIR  
Février 2010